

Soual

ZOOM SUR ...

N°37

Avril / Juin 2023

Ma Ville

Démarrage des travaux
de rénovation et extension de l'école



Développement Durable

Semaine de l'environnement

Culture et Patrimoine

Biennale des Arts



Soual
VILLE DE

Sommaire

- 03 EDITO
- 04 A LA LOUPE
- 06 MA VILLE
- 11 COMMUNICATION
- 12 EDUCATION
- 14 DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 16 URBANISME & TRAVAUX
- 18 ÉCONOMIE ET FINANCES
- 20 SOLIDARITÉ & INTERGÉNÉRATION
- 22 ASSOCIATIONS
- 24 CULTURE & PATRIMOINE
- 25 AGENDA
- 26 CCSA

Zoom sur... n°37

Directeur de publication : Jean-Luc Alibert

Date de publication : Avril 2023

Conception : Commission communication : Cristelle Gayraud, Alexa Cavallès-Bonhoure, Michelle Delorme, Marine Rivemale, Agathe Danieli, Sophie-Charlotte Paris

Impression : Agence Freshcore

Réalisation photos : Commission communication

Tirage : 1450 exemplaires

Diffusion par nos soins

En cas de non distribution ou d'anomalie dans la diffusion du Zoom sur...

Contactez le secrétariat de la mairie :

> par téléphone : 05 63 75 52 49

> sur place : Lundi (9h30-12h30)

Mardi (9h30-12h30 / 13h45-18h15)

Mercredi (13h45-18h15)

Jeudi (9h30-12h30 / 13h45-18h15)

Vendredi (9h30-12h30)

L'eau, notre bien commun le plus précieux

Le Printemps est là. La végétation se réveille après une nuit hivernale pleine de soubresauts. Comme pour nous après une nuit agitée, la nature s'est fragilisée, à l'image de ces haies de laurines, surprenantes victimes de l'été 2022.

Est-il nécessaire de rappeler que sans végétal, point de photosynthèse ni de production d'oxygène et encore moins de captation de dioxyde de carbone, véritable carburant du réchauffement climatique. Pour que le végétal grandisse, il lui faut de l'eau. Nous aussi. Faute de nuages qui se forment au dessus de sols froids, la pluie hivernale a fait défaut. Nous battons ainsi de tristes records de pluviométrie dans le Tarn (depuis 1959).

Nous savons aussi que ces phénomènes vont se reproduire avec un risque de manquer, un jour, d'eau potable de qualité. Ainsi, **nous devons collectivement lutter contre le réchauffement climatique**. Pour y arriver, nous devons utiliser cette eau, notre bien commun, avec parcimonie.

Je considère que restreindre son usage est une mauvaise réponse. Le végétal a besoin d'eau et nous avons besoin de végétal. Restreindre est malheureusement la seule réponse dans des cas extrêmes comme ceux de 2022.

Lorsque je les écoute, je constate que **les enfants sont bien plus conscients que les adultes de cette situation** et c'est heureux. Sachons les entendre...

Pour les enfants, tout commençant à l'école, le moment est venu pour notre commune de lancer, comme nous nous y étions engagés en 2020, **les plus importants travaux jamais réalisés. Après 2 ans d'études et de travail participatif avec les acteurs de notre école publique, le printemps 2023 signe le lancement de la rénovation et de l'extension des bâtiments.**

C'est un **projet majeur** dont notre petite ville peut être fière. **Il permettra à nos enfants de continuer à apprendre dans des locaux adaptés et respectueux de l'environnement.**

Notre commune poursuit son développement, tournée vers l'avenir, respectueuse de ses racines.



*Maire de Soual
Conseiller départemental
du Pastel*

MERCI à Anne Barreau

Depuis plus de 15 ans, Anne Barreau a dirigé et a fait évoluer la Médiathèque municipale Nicole Lefebvre, pour en faire un lieu chaleureux que de nombreux soualais fréquentent assidûment. Par son implication et son amour des livres, elle a su donner le goût de la lecture aussi bien aux petits qu'aux grands.

Afin de faire évoluer sa carrière et de continuer à faire partager sa passion, Anne a rejoint la Médiathèque de Mazamet en mars.

Nous nous joignons à tous les lecteurs qui ont fréquenté la structure pour la remercier et lui souhaiter une bonne continuation.



S'investir dans la vie du village ? C'est possible !

À vous, Soualais, qui ne restez pas insensibles à la culture et qui portez une idée de ce que l'art peut faire de notre vie...

Manifestez votre intérêt par un appel (05 63 75 52 49) ou un message à notre attention (contact@mairie-soual.fr) afin de **participer à l'organisation d'évènements et d'activités culturelles** (salons artistiques, médiathèque...).

Un engagement dans la convivialité, qui fait la marque de fabrique de nos événements. Venez nous rencontrer et partager un peu de votre temps !

JOBS D'ÉTÉ



**Vous êtes un(e)
étudiant(e)
soualais(e)
de 18 ans ou + ?**

POSTULEZ !

A pourvoir :
1 CDD de 35h
au service administratif
> du 26/06 au 28/07

CV
& lettre de motivation
> à envoyer à :
contact@mairie-soual.fr
> ou à déposer à l'accueil de
la mairie

avant le 12 mai



Historique du projet et planning de réalisation

Suite au constat de vieillissement des bâtiments et d'inadéquation entre les besoins, les usages et les locaux du groupe scolaire, **les élus ont lancé en 2019 une réflexion autour de l'école publique de demain.**

Au 1^{er} semestre 2021, un **travail de co-construction du programme a été mené avec les usagers et les acteurs du site.** Ce travail collaboratif, animé par un cabinet spécialisé, a rassemblé les parents d'élèves, DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale), instituteurs, agents de l'école et du périscolaire, direction et élus.

Les objectifs du projet étaient de **réaliser un diagnostic du fonctionnement de l'école** puis de **définir des espaces et des usages dans une démarche de développement durable et responsable.**

Au 2nd semestre 2021, une **équipe de maîtrise d'œuvre spécialisée dans les groupes scolaires** (architectes, thermiciens, paysagistes et acousticiens...) a été recrutée afin d'accompagner la commune dans la mise en œuvre de son projet. Elle a défini un premier avant-projet sommaire.

En **2022**, le projet a été affiné en fonction des questions environnementales, budgétaires et techniques. Le **permis de construire** a été délivré en décembre et les entreprises de travaux ont été recrutées pour mener à bien ce grand chantier.

En 2023, les travaux débuteront pour une durée de 1 an et demi à partir des vacances de Pâques.

> Le chantier débutera par la construction de la salle d'activités et la partie maternelle pendant environ 1 an.

> Ce sera ensuite le tour de la partie élémentaire pendant 4 à 6 mois.

Pour accueillir les élèves pendant le chantier, des bâtiments modulaires seront installés dans la cour de l'élémentaire. La base de chantier sera quant à elle installée à proximité de la médiathèque.

Rénovation - Extension de l'école publique

Le projet en résumé



- **1 100m²** de bâtiments rénovés sur la maternelle et l'élémentaire pour améliorer la thermique, l'acoustique, la qualité de l'air, la qualité sanitaire, l'accessibilité et le cadre d'apprentissage des enfants.
- **230m²** de nouveaux bâtiments pour améliorer l'accueil périscolaire et les activités de motricité.
- **200m²** de nouveaux préaux et coursives pour favoriser l'usage des espaces extérieurs.
- **680m²** d'espaces verts naturels créés dans les cours pour limiter la chaleur, redistribuer les espaces extérieurs entre les différentes activités et offrir un lien privilégié avec la nature.
- **Création d'1 parvis**, en partie couvert, pour faciliter et sécuriser l'accueil des parents, la sortie des enfants et le lien social.



Un projet qui s'élève à :

2 500 000 € HT (travaux et études)
dont **60%** de subventions estimées.



Les grands changements



> Général :

- 1 Création d'une **entrée unique** pour la maternelle et pour l'élémentaire
- 2 Construction d'une **nouvelle salle d'activités**, notamment pour améliorer l'accueil périscolaire
- 3 Création d'un **pôle administratif** au centre de l'école rassemblant la salle des instituteurs, le bureau du directeur et le bureau de la directrice du périscolaire
- 4 Construction d'une **coursive** pour se rendre au restaurant scolaire



Végétalisation des cours et nouveaux espaces verts

- Changement des **fenêtres** et remplacement des stores par des **brise-soleils orientables**
- Création d'**espaces de rangement**
- Rénovation des **façades**

> Maternelle :

- Création d'un **nouveau hall**
- 5 Construction d'un **préau**
- Redistribution des **espaces intérieurs**



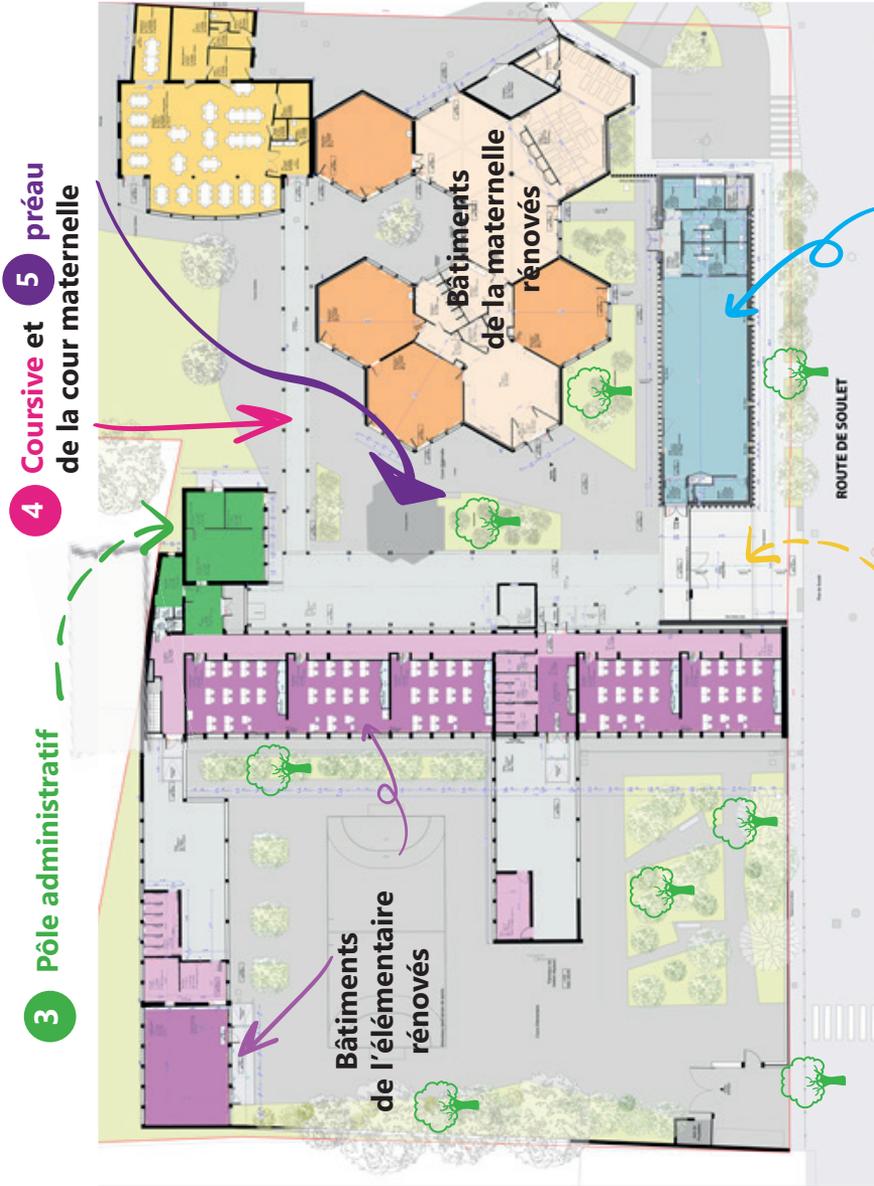
En savoir +
sur le projet

> Élémentaire :

- Création de **sanitaires à l'intérieur**
- Rénovation des **sanitaires au fond de la cour**
- Changement des **sols des classes**



Rénovation - Extension de l'école publique



- 1 Entrée unique couverte
- 2 Nouvelle salle d'activités

Je ne sors jamais sans mon maître !

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.



Hors zone urbaine, un chien est considéré comme divaguant :

- > s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.
- > s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Si vous trouvez un chien errant, vous pouvez le confier au vétérinaire le plus proche (sur les communes de Sémalens, Viviers les Montagnes ou Puylaurens) ou contacter les organismes suivants :

- > **Chenil de Castres : 05 63 72 07 66** (4 chemin des pauvres - 81100 Castres)
- > **Association « l'Or Animalier » : 06 60 51 32 32**
- > **Association « Tous pour un » : touspourun.asso@gmail.com**

À savoir : les chiens de 1^{re} et 2^{ème} catégorie doivent être tenus en laisse, par une personne majeure en possession d'un permis de détention, et muselés sur la voie publique.





à Soual



Rendez-vous est donné aux nouveaux habitants le dimanche 14 mai à 10h à la Mairie, pour en apprendre plus sur la vie de notre ville et faire connaissance autour d'un petit déjeuner en toute convivialité.

Si vous vous êtes installés en 2022/début 2023, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat aux horaires d'ouverture ou par téléphone au 05 63 75 52 49.

Apéritif citoyen

Vous avez eu 18 ans entre mars 2022 et mars 2023 ?

Venez participer à l'apéritif citoyen, samedi 10 juin à 11h30 à la Mairie.

> **Pensez à vous inscrire** au 05 63 75 52 49 ou par email à l'adresse contact@mairie-soual.fr.

Des surprises vous attendent !



Les CM2 engagés pour la planète...

FONDATION D'ENTREPRISE POUR LA PROTECTION
ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

A l'invitation de la Klorane Botanical Foundation, une classe de CM2 de l'école de Soual a intégré le programme « Forest & Life » de plantations : « 1 arbre pour moi + 2 arbres pour toi = 3 arbres pour la planète ».

Il permet à des élèves en France et à Madagascar de **replanter des arbres près de chez eux** et **prendre ainsi conscience de leur potentiel à agir pour le monde.**

Le **mardi 17 janvier**, par temps pluvieux, la **classe s'est déplacée chez un agriculteur à Vénès afin de planter 360 arbustes pour réaliser une haie.** Une matinée bien remplie: explication du projet, plantation, goûter, et petit cadeau pour tous les participants.




Programme éducatif de KINOMÉ



Crédits photos : Laurent Galaup

L'école conserve ses 9 classes

Depuis des années, **le Conseil d'École**, composé d'élus, d'agents, de parents, d'enseignants et de l'Éducation Nationale, **travaille et avance uni dans l'intérêt premier et unique des enfants.**

Suite à un dialogue mené dans la concertation, **le conseil départemental de l'éducation nationale, après avoir envisagé la fermeture d'une classe, a décidé de maintenir à 9 le nombre de classes de l'école.** L'histoire de l'école, la qualité de l'accueil des enfants, la démographie en hausse et les investissements lourds prévus ont motivé cette décision.

Une nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées le jeudi 16 février.

Après avoir exposé leurs programmes, les **16 équipes de CM1 et CM2** se sont présentées au suffrage de leurs camarades (*Classes de CM2, CM1, CE2 et quelques CE1*). **4 listes ont été élues.**



> Retrouvez ci-après la composition du CMJ pour l'année 2023 : Mélina Boussuge (CM1), Albane Dulong (CM2), Tifaine Pages (CM2), Thibault Ceresoli (CM2), Gabin Didou (CM2), Hugo Vidal (CM2), Méline Cardoso (CM1), Julie Marlin (CM1), Léa Biraud (CM1), Emy Cremades (CM1), Méline Durand (CM1).

Ils mèneront des actions pour la ville tout au long de l'année scolaire.



Semaine de l'environnement

Soual se met au diapason de la Journée Internationale de l'Environnement (5 juin) et vous invite à participer à la 2^{ème} édition de sa **Semaine de l'Environnement, du 3 au 9 juin 2023**.

Tout au long de cette semaine de sensibilisation et d'action en faveur du développement durable, des activités seront proposées, avec un **temps fort le samedi 3 juin : réservez la date !**

Au programme : collecte de vêtements, ateliers pédagogiques « La fresque du climat », clean-up rando, pique-nique sans déchet, challenge mobilité...



> **Pour en savoir plus...
PATIENCE !**

Toutes les infos seront communiquées sur le site internet et la page Facebook de la ville : suivez-nous !

 Ville de Soual



Découvrez cet article en version FALC
(Facile A Lire et à Comprendre)





Renouvellement de la Prime vélo

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces, la municipalité reconduit **la Prime vélo pour la 3^{ème} année consécutive**. Ainsi, pour tout achat d'un vélo neuf, la ville contribue à hauteur de 50€ pour un vélo adulte et 20€ pour un vélo enfant (dans la limite de l'enveloppe prévue au budget 2023).

Ce petit coup de pouce financier vise à encourager les familles à privilégier l'utilisation du vélo pour leurs déplacements dans Soul et aux alentours.

N'hésitez pas à solliciter cette prime en vous présentant simplement au secrétariat de la mairie, muni de la facture d'achat de votre vélo, d'un justificatif de domicile et de votre RIB.



Vous pouvez bénéficier d'une remise supplémentaire de 10% pour l'achat de votre vélo chez Cycles Delprat, partenaire de l'opération.

Opération façade

La Communauté de Communes Sor & Agout (CCSA) a mis en place depuis 2019 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Dans ce cadre, une subvention pour la réfection et l'entretien des façades, pouvant atteindre 3000€, peut être obtenue. L'attribution de cette aide doit s'arrêter fin 2023 et ne sera peut être pas reconduite en 2024...

Dans le cas où des façades seraient trop dégradées, le propriétaire peut être contraint à faire les travaux de ravalement. La commune peut aussi se substituer au propriétaire, entreprendre les travaux et les lui refacturer.

En savoir + : Carole CHARLOT de SOLIHA Tarn

05 63 62 50 20 - c.charlot@solih.fr

Permanence à la Mairie tous les 1^{ers} lundis du mois de 9h à 12h

Déclaration des constructions

En matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, il y a des **règles à respecter** et des **autorisations à demander** (Cf visuel ci-contre).

> **Si vous n'avez pas effectué ces démarches en amont d'une construction, vous pouvez régulariser votre situation auprès de la Mairie.** Si vous avez un doute sur la nature de l'autorisation à demander, vous pouvez contacter la Mairie ou le service Administration du Droit des Sols de la Communauté de Communes Sor & Agout.

> **Pour vérifier la conformité des constructions situées sur la commune, une campagne de contrôle menée par la Mairie a débuté.**

Dans un premier temps, les personnes qui ont fait des travaux sans autorisation seront informées. S'il n'y a pas eu de régularisation d'ici le mois de juillet, une mise en demeure sera envoyée suivie le cas échéant d'une verbalisation.

POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE

Quelles autorisations, pour quels travaux ?



DÉCLARATION PRÉALABLE



PERMIS DE CONSTRUIRE

TOIT

Réfection de toiture : **DP**

Auvent, préau :

• < 5m² : aucune formalité

• < 20m² : **DP**

• > 20m² : **PC**

Aménagement de combles : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâtiment

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLES, ANTENNES, VELUX

DP

GARAGE + CARPORT

• < 5m² : aucune formalité

• < 20m² : **DP**

• > 20m² : **PC**

ABRIS DE JARDIN

• < 5m² : aucune formalité

• < 20m² : **DP**

• > 20m² : **PC**

> 5m² taxe d'aménagement

CRÉATION, RÉNOVATION DES OUVERTURES

DP

RAVALEMENT DE FAÇADE

DP

PORTAIL, CLOTURE au sein du site Patrimonial Remarquable

DP

VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

• < 5m² : aucune formalité

• < 20m² : **DP**

• > 20m² : **PC**

TERRASSE NON COUVERTE

(béton et bois)

• sans surélévation ni fondation profonde : aucune formalité

• surélevée ou fondation < 5m² : aucune formalité

• surélevée ou fondation < 20m² : **DP**

• surélevée ou fondation > 20m² : **PC**

PISCINE

• < 10m² non couverte ou en place moins de 3 mols ou couverture < 1.80m de hauteur : aucune formalité

• < 100m² non couverte ou couverture < 1.80m de hauteur : **DP**

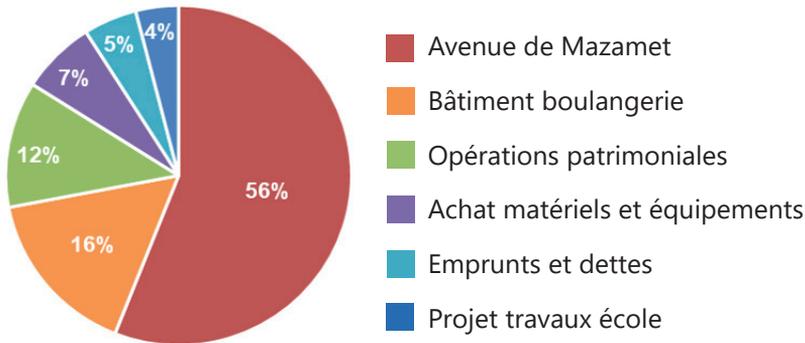
• couverture > 1.80m de hauteur quelque soit la superficie : **PC**

Les deux années passées, bien que difficiles, n'ont pas entamé la volonté des élus et des agents à **poursuivre les engagements** pris, de s'appliquer avec rigueur à une **saine et transparente gestion de nos finances**, tant en fonctionnement que sur l'investissement.

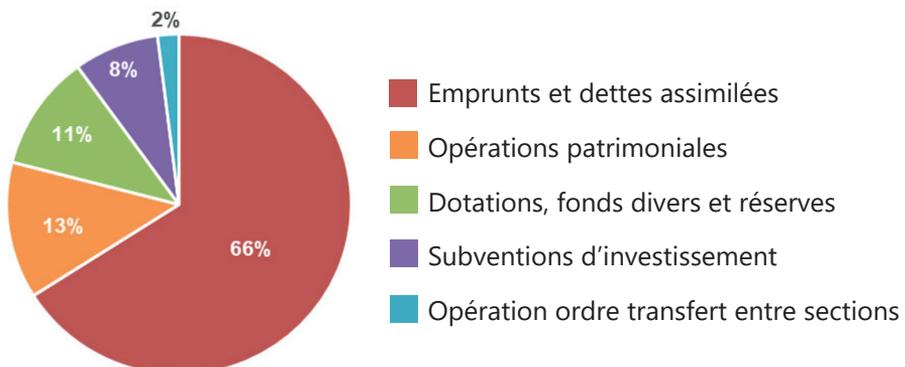
Ces investissements comprennent **3 opérations majeures : la réfection de l'avenue de Mazamet, la construction de la boulangerie et les travaux à venir sur l'école.**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES / Réalisées : 2 429 961 €



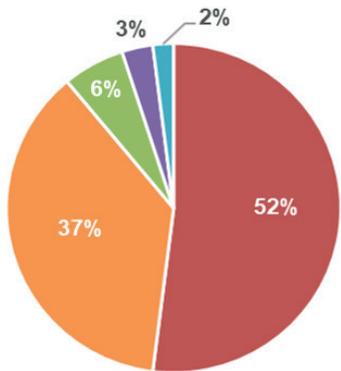
RECETTES / Réalisées : 2 344 421 €



Le contexte actuel, engendré par le conflit en Ukraine et les désordres climatiques, entraîne d'autres mesures au vu de l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières 1^{ères} nécessaires à la réalisation des travaux.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES / Réalisées : 1 515 922 €



- Salaires et frais de personnel
- Achats de prestations (repas cantine et portage), énergies (éclairage public et bâtiments, carburants), entretien des infrastructures, petit matériel et divers
- Indemnités élus, versement CCAS et associations
- Opération de transfert des dépenses de fonctionnement vers le budget d'investissement
- Autres

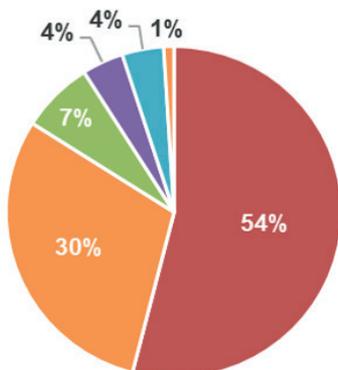


Nous devons accroître la vigilance sur tous les postes de fonctionnement afin de maintenir un résultat en fin d'exercice suffisant pour honorer nos engagements.

Le résultat de l'exercice 2022 s'élève à 185 000€.

Il permet de financer des projets d'investissement.

RECETTES / Réalisées : 1 700 987 €



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits services, domaine et ventes div.
- Produits exceptionnels
- Autres produits de gestion courante
- Atténuations de charges

Solidarité & Intergénération

Les services mis en place par le CCAS

Gratuit
pour les Soualais



ASSISTANTE SOCIALE

Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches ?

Une assistante sociale vous accueille le **jeudi matin** à la mairie.

> **Sur rendez-vous au 05 63 37 68 10**



MAISON FRANCE SERVICES

Pour tout accompagnement, informations et mise en relation avec les services administratifs.

Pour l'aide à l'utilisation des services numériques.

Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis du mois de 9h30 à 12h30

> **Sur rendez-vous au 05 67 29 04 06**



RESIDENCE ELIE GASC

Accompagnement psychosocial adapté aux besoins de tous les soualais.

Vous faites face à de nouvelles difficultés physiques ou psychologiques, vous vous sentez seul... ?

Elodie MACE, Psychologue,
vous reçoit ou vient chez vous gratuitement.

> **Sur rendez-vous au 05 67 29 04 06**



COLLECTIF DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche au quotidien, vous aimeriez souffler de temps en temps, vous sentir épaulé et accompagné... ?

> **Contactez :**

Marine AUSSENAC au 05 67 29 04 06
ou votre CCAS au 05 63 75 52 49



FAMILLE RURALE

Vous avez besoin d'aide pour l'établissement et la gestion numérique de vos dossiers administratifs ?

Famille Rurale se déplace jusqu'à votre domicile avec son bureau mobile.

Tous les 3^{èmes} mardis du mois

> **Sur rendez-vous au 07 61 60 99 90 (Nadège FABRE)**



SOLiHA

Conseils personnalisés gratuits pour réaliser vos travaux.

Réhabilitation globale, économies d'énergies, adaptation au handicap, sécurité...

Aides financières.

Tous les 1^{ers} lundis du mois de 9h à 12h

> **Sur rendez-vous au 05 63 62 50 20 (Carole CHARLOT)**



ICOPE

Je vieillis en bonne santé. Je fais de la prévention !

Je surveille régulièrement mes fonctions vitales, seul (en téléchargeant l'application ICOPE Monitor), avec un aidant ou avec un professionnel.

> **Contactez :**

Maison de santé du Sor : Marie PEREZ au 06 50 44 47 60
/ Sébastien ROMAN au 06 74 62 63 13
ou votre CCAS au 05 63 75 52 49



Les Enfants d'abord

Nous souhaitons tout d'abord remercier toutes les personnes qui nous ont soutenues dans notre **démarche contre la fermeture d'une classe** au sein de notre école car grâce à cette union nous avons réussi à la maintenir.



Cette année, nous avons mis en place pour la première fois, une **vente de chocolats de Pâques**. Les **bénéfices serviront pour de futurs projets** (voyages scolaires, sorties...).

Cette année le **carnaval** fut plutôt original mêlant les anciennes et les nouvelles de l'association. Ce sont donc **deux chars** qui ont été réalisés.

Nous tenions à remercier la Mairie ainsi que le service technique pour leur soutien comme chaque année.



Sor Agout XV

L'École de Rugby organise le **Tournoi du club le 7 mai 2023**, seront présentS beaucoup de jeunes joueurs des clubs du département et de la région Occitanie.



Venez nombreux voir et encourager les futures «stars» de demain !

Une restauration sur place vous sera proposée. Les mois d'avril, mai et juin sont des mois de phases finales pour les championnats de l'ensemble de nos équipes (école de rugby, cadets, juniors, séniors).

Souhaitons que nos équipes soient au rendez-vous.

MJC

Suite à son Assemblée Générale le 10 décembre 2022, **un nouveau Bureau a pris ses fonctions.**

Un **stage découverte de Boxe training** et Chinoise pour les plus de 16 ans animé par Luc a été proposé courant janvier. Un nouveau stage découverte sera mis en place comme nouvelle activité à partir de septembre. Vous pouvez déjà participer au cours de Body Sculpt le lundi soir toujours avec Luc.



Biennale des Arts

La prochaine Biennale des Arts vous accueillera du 8 au 23 avril à la salle des fêtes.

Pendant 15 jours, place aux artistes locaux : peintres et sculpteurs.

Comme à chaque fois vous pourrez élire votre œuvre préférée en votant pour le prix du public, comme le feront également les enfants de l'école, les membres du jury et l'intercommunalité.

Venez nombreux encourager leur talent !

Entrée gratuite - Tous les jours de 15h à 18h.



Mettre à l'honneur **Jacques Majos** était une évidence pour nous. Fidèle à nos salons, depuis bientôt 10 ans, c'est toujours un grand plaisir de le recevoir. Ses armes, des couteaux de différentes tailles de différentes formes pour donner relief et précision.

Sa peinture à l'huile est lumineuse et douce à la fois. **Le réalisme de ses tableaux est un voyage dans notre belle région si variée.** Ses formats passent du cinémascope quand il s'agit de montrer la Garonne à Toulouse, aux portraits de cascades rafraichissantes. Sa source d'inspiration est l'eau, sauvage, calme ou domptée, l'eau qui coule encore un peu, de nos campagnes.

Médiathèque

Dans le cadre d'une réorganisation du service, **les horaires d'ouverture au public de la Médiathèque Nicole Lefebvre sont temporairement modifiés.**



Lundi : 17h30-18h30

Mardi : 16h-18h30

Mercredi : 10h-12h / 15h-18h30

Vendredi : 10h-12h



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE BON USAGE DE L'ASSAINISSEMENT

Ce n'est pas parce qu'on est raccordé à l'égout que l'on doit y déverser tout et n'importe quoi !

Les restes de peinture, les huiles de friture, les huiles de vidanges... doivent être apportés en déchetterie.

Les lingettes et protections intimes sont à mettre dans le bac vert... dans le doute mieux vaut mettre dans le bac vert que dans les toilettes...

Les professionnels doivent avoir des équipements spéciaux tels que des bacs à graisse ou des fosses à hydrocarbure.

Le respect de ces règles permet d'avoir une station d'épuration plus performante.

AU FIL DES JOURS...

Avril

Du 9 au 23 (15h-18h) :

Biennale des Arts
Salle des fêtes
Entrée libre
(Vernissage de l'exposition - Samedi 8 - 17h30)

Mardi 11 (20h30) :

Réunion publique
autoroute
Espace André Barrau

Mercredi 26 :

Troc de la CCSA
Espace Loisirs les étangs
- Saix

Dimanche 30 (14h30) :

Loto
J. Pétanque Soualaise
Salle des fêtes

Mai

Samedi 6 (21h):
Concert année 80's 90's
US Autan

Dimanche 7 (9h) :

Tournoi de l'école de rugby Sor Agout XV

Dimanche 14 :

« Bienvenue à Soual »
(Accueil des nouveaux habitants)

Juin

Du 3 au 9 :
Semaine de l'environnement

Samedi 10 :
Kermesse de l'école
Les Enfants d'Abord

Samedi 10 :
Apéritif citoyen

Sam. 10 et dim. 11 :
6^{ème} édition
Festival TOTAL FESTUM
CCSA
Aguts

Samedi 24 :
Fête de la MJC

La CCSA a organisé son 1^{er} troc : Quand ENVIRONNEMENT rime avec EVENEMENT !

Saviez-vous que la fabrication d'une brosse à dents génère 1.5 kg de déchets ? Que la fabrication d'un T-shirt nécessite 2000 litres d'eau ?

C'est dans le but de limiter la consommation et de réduire nos déchets que **la Communauté de Communes Sor & Agout (CCSA) a organisé son premier troc le 1^{er} mars**, au siège administratif de l'espace loisirs Les étangs.

Le principe : « Venez avec un objet (livres, jeux, habits, vaisselle), repartez avec un autre ».

Grâce à cet événement, la CCSA souhaite faire prendre conscience à ses habitants que l'on peut faire autrement qu'acheter neuf et jeter : on ne jette plus on donne ; on n'achète plus on récupère ! En plus de ne pas produire de déchets, cela permet d'économiser de l'eau et des ressources naturelles !

**Vous souhaitez participer aux prochains trocs de la CCSA ?
Rendez-vous les mercredis 26 avril et 13 septembre, entre 10h et 16h !**





Vous souhaitez en savoir plus sur le projet d'autoroute ?

Atosca met en place un dispositif d'information spécifique pour les riverains :

- > La ligne « **Allo chantier** » : **05 67 29 09 69**
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- > Le **service gratuit** « **Mon InfoA69** » pour recevoir par email ou par SMS les actualités du chantier et les fermetures de routes programmées dans le cadre des travaux
- > Site internet : **www.a69-atosca.fr**
- > Email : **contact@a69-atosca.fr**



REUNION PUBLIQUE **A69 - Organisation des flux de circulation à Soual pendant les travaux**

Mardi 11/04 à 20h30
Espace André Barrau

**Pour suivre l'évolution du projet d'autoroute,
rendez-vous sur le site de la Mairie :**



EXPOSITION

2^e QUINZAINE DES ARTISTES

Biennale des Arts

9 > 23 avril
Tous les jours

15h-18h
Salle des fêtes



Invité d'honneur
Jacques Majos



Entrée
Libre



Vernissage

Samedi 8 avril
17h30

 Ville de Soual
www.mairie-soual.fr

